

Investir - JdF n° 1995 31 mars 2012

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. La résolution portée par Moneta Asset Management a été rejetée.

LA DIRECTION D'ALTAMIR CONFORTÉE

Maurice Tchenio ne cachait pas sa satisfaction, jeudi, à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires. « *Toutes les résolutions proposées par la gérance et le conseil de surveillance ont été adoptées à plus des deux tiers des voix* », s'est félicité le gérant et premier actionnaire de cette société commandité. Toutes, y compris celle portant sur le montant du dividende, sujet de discorde avec Moneta Asset Management, qui détient un peu plus de 9 % du capital. Celui-ci s'est en effet allié à l'Association de défense des actionnaires minoritaires (Adam), présidée par Colette Neuville, pour demander que le dividende soit porté à 1 €, au lieu des 20 centimes par action proposés par le conseil de surveillance. Le versement d'un dividende avait été suspendu pour les trois derniers exercices.

Un dividende pour réduire la décote

« *Le dividende est très faible par rapport aux résultats, compte tenu des importantes plus-values de cession réalisées en 2011, et alors que la décote du titre par rapport à l'ANR est très forte*, a fait valoir Romain Burnand, codirigeant de Moneta AM.

Cette décote démontre la défiance des investisseurs vis-à-vis de la société. »

De son côté, la direction du holding a soutenu qu'une augmentation de la valeur de ses actifs, via de nouveaux investissements, permettrait de réduire la décote. Elle vise « *la taille critique du milliard d'euros pour favoriser l'attrait et la liquidité du titre* », à comparer à un actif net réévalué de 442 millions au 31 décembre 2011.

Maurice Tchenio représentant déjà 25 % des droits de vote, la résolution portée par Moneta et l'Adam avait en fait peu de chances de passer. Le décompte précis des voix sera dévoilé dans les prochains jours. L'agitation des dernières semaines a au moins eu pour effet favorable de mobiliser les actionnaires de la société. Le quorum a dépassé 66 %, contre moins de 50 % aux deux dernières assemblées : 43 % et 48 %.

Muriel Breiman

ACHETER

La rotation du portefeuille en 2012 devrait favoriser une réduction de la décote (actuellement supérieure à 40 %). Viser 8,5 € (mnémo : LTA).

PROCHAIN RENDEZ-VOUS

Le 4 mai, publication de l'ANR au 31 mars.